

CONSEIL DE QUARTIER

DISTRICT 1 | LAC BLOUIN ET CENTRE-VILLE

Compte rendu

Séance du 10 septembre 2025 à 19 h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Val-d'Or

PRÉSENCES :

M. Benjamin Turcotte, conseiller municipal du district 1 et président du conseil de quartier

Mme Josée Béliveau, conseillère de quartier

M. René Boutin, conseiller de quartier

M. Marc Gingras, conseiller de quartier

ABSENTS :

Mme Élisabeth Dallaire, conseillère de quartier

M. Guylain Lacaille, conseiller de quartier

M. Carl Lacharité, conseiller de quartier

Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

ASSISTANCE : 6 personnes

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

M. Benjamin Turcotte, président du conseil de quartier, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 03. Il souhaite la bienvenue à tous ses conseillers et conseillères, ainsi qu'aux citoyens présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour. Lecture faite, il est proposé par M. René Boutin, appuyé par, M. Marc Gingras de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BCV2025-09-01

3. Adoption du compte rendu du 22 mai 2025

Une lecture du procès-verbal est réalisée par M. Turcotte. Les suivis sont faits simultanément. Il est proposé par M. René Boutin, appuyé par M. Marc Gingras, d'adopter tel quel le compte rendu de la rencontre du 22 mai 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VSE2025-09-02



Suivis :

- a. **Circulation dans le quartier :** Le radar a été repositionné sur le chemin du Lac pour inciter les automobilistes à ralentir et faire plus attention. Le radar se promène partout en secteur urbain.
- b. **Rue jeu libre – rue Bouffard :** Le demandeur remet la grille de signatures d'appui à la secrétaire des conseils de quartier, qui la transmettra au Service du greffe et affaires juridiques. Le processus suivra son cours.
- c. **Bruit - 397 :** La Ville déplacera le panneau d'arrêt vers la côte afin de réduire les effets d'accélération et de décélération des véhicules, ce qui devrait atténuer le bruit dans le secteur. Elle a procédé à une vérification afin de déterminer le meilleur emplacement possible. Certains enjeux relèvent toutefois du ministère des Transports du Québec (MTQ) et ne sont pas sous la juridiction municipale. À la suite d'une rencontre du CCSRM, il a été entendu de demander que la vitesse sera réduite à 70 km/h à Baie-Jolie.
- d. **Lumières – Chantiers Chibougamau :** La Ville réévalue la réglementation par rapport à la pollution lumineuse. Il y aura réforme du règlement, et des situations comme celles-ci seront tenues en compte. Le règlement sera adopté par le prochain conseil.
- e. **Déneigement :** Un suivi sera fait pour s'assurer que la situation de l'hiver dernier ne se reproduise pas et que le sous-contractant déneige de façon adéquate le quartier.
- f. **Canadien national :** La voie verrée, qui abîme les automobiles à leur passage, a besoin d'une réparation pérenne. Une résolution du conseil municipal a été adoptée et transmise à qui de droit pour que celle-ci soit effectuée le plus rapidement possible.

4. Projet participatif citoyen

Plusieurs projets ont vu le jour grâce aux subventions accordées par le conseil de quartier. Les projets furent votés par courriel pour accélérer le processus.

- a) **Fête des voisins du Lac Blouin 2025 :** Au début de l'été, le conseil de quartier a remis un chèque d'une valeur de 2898,44 \$ à l'organisateur de cette fête pour la location de jeux gonflables et la petite caisse.
- b) **Location d'une toilette sanitaire – Fête au parc Kanou :** À la mi-juin, un montant de 300 \$ a été octroyé à la Maison de la famille de Val-d'Or pour permettre la réalisation de cette fête dans des conditions optimales.
- c) **Projet de murale par l'atelier Café Boutique :** Ce projet a obtenu 1200 \$ en juillet.
- d) **Autres projets de quartier :** Les gens peuvent soumettre des idées de projets en écrivant à communications@ville.valdor.qc.ca.

5. Varia

- a) **Éducation par rapport à la conduite de la bicyclette :** Les cyclistes circulant dans le sens contraire augmentent le risque d'accident. M. Boutin souhaiterait que plus de sensibilisation soit faite.

6. Affaires nouvelles et questions des citoyens

- a) **Réfection – rue Pilote jusqu'à rue Jean-Pierre (Val-des-Bois) :** Il y a des sections où des souches sortent de l'asphalte. Un citoyen demande où en est l'avancement des travaux.



CONSEIL DE QUARTIER

DISTRICT 1 | LAC BLOUIN ET CENTRE-VILLE – 10 SEPTEMBRE 2025

- b) **Formulaire *Nous joindre*** : Il est rappelé qu'entre les conseils de quartier, les citoyens peuvent adresser leurs demandes via le formulaire *Nous joindre* et ainsi avoir un suivi plus rapide de leurs demandes.
- c) **Vols dans les voitures - Quartier Quebeco** : Le président rappelle les consignes qui avaient été données par la Sûreté du Québec : l'importance de tenir ses portes barrées, et, possiblement, l'installation de lumières et de caméras pour un effet dissuasif.
- d) **Piste cyclable sur la 7^e rue** : Des citoyens mentionnent leur satisfaction par rapport aux travaux. Les commentaires seront passés aux équipes techniques.
- e) **Fête de Saint-Jean** : Les activités de la journée furent très appréciées.
- f) **Sécurité de Val-d'Or** : Une discussion a lieu par rapport au sentiment de sécurité. Les mesures mises en place pour renforcer ce sentiment sont présentées par le président.
- g) **Construction de logements** : Plusieurs logements sociaux et abordables sont en chantier. Des citoyens souhaitent l'aménagement d'un espace vert sur l'ancien terrain de Bois Turcotte, faute de parc à proximité, mais celui-ci a été acquis pour des projets résidentiels.
- h) **Site d'enfouissement** : L'écocentre n'accepte pas la terre; la gestion relève de la MRC, qui demeure la référence en la matière.
- i) **Poste vacant - Conseiller de quartier** : Le poste sera ouvert après la mise en place du prochain conseil municipal.

7. Date de la prochaine séance

La date de la prochaine rencontre du conseil de quartier est à déterminer.

8. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Josée Béliveau, appuyé par M. René Boutin, de lever la séance. Il est 20 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BCV2025-09-03

Chantal Gagnard
Secrétaire d'assemblée

